

## ADNSEA ? ...Vous connaissez ?

Vous en êtes salariés, ex salariés, retraités, futurs salariés, syndiqués, non syndiqués peu importe !! L'ADNSEA change, se modifie, se transforme et il est parfois difficile de s'y retrouver !

Vous êtes au cœur de tous ses changements mais vous avez pourtant l'impression de ne pas en être informé ... ?

Vous n'êtes pas seul et, partant de ce constat, la CGT ADNSEA vous propose la diffusion régulière d'un bulletin d'informations qui regroupera les grandes actualités du moment au sein de l'ADNSEA, les dates à retenir ...

Souhaitons donc bienvenue à "la C'gette... l'info" et bonne lecture .... !

### Quoi de neuf dans les pôles ?

Le PPE est composé aujourd'hui du dispositif Adolescence (CA Phalempin, DIVA, ARIA, MDA) et du dispositif Enfance (IFD, BAM et LAM).

CE QUI ARRIVE ou EST EN DEVENIR : une intention affichée de la part de la DG de passer en CPOM (contrat pluriannuel d'objectif et de moyen) d'ici fin 2012, début 2013 avec un risque de modification de la structuration même du pôle :

- une restructuration de la MDA deux ans après son ouverture avec le risque de suppressions de postes,
- la fin de la restructuration de Phalempin au bout de 20 ans avec un déficit de + de 700 000 euros (pas facile à négocier...), un "gâchis humain" (trop de personnes laissés sur le bord de la route ...), un déménagement sur Pont-à-Marcq mais avec quel public ?, une baisse d'activité pour Regain et la suite ?,
- la naissance d'une logique d'UNIFORMISATION des pratiques et des prises en charges : FORMATION COLLECTIVE, logique de regroupement (dispositif hébergements disséminés des services dans un même lieu afin d'optimiser la prestation faisant fi des projets et des singularités (exemple : Saïga/chambre en ville /SAE de Lille)
- une augmentation significative des niveaux de hiérarchies amenant à un éloignement du terrain, une incompréhension, une réactivité moindre et des prises de décisions complexifiées, des Assistantes Familiales à la marge, ne bénéficiant pas intégralement de la cc66 (CT)



**A l'IME Lino Ventura (PMS) :** Alors que l'employeur a procédé à la fermeture provisoire d'un groupe d'internat en mai 2012, il annonce aujourd'hui un projet d'ouverture d'un 6ème groupe d'enfants accueillis en semi internat (passage de 39 enfants à 46 enfants) en annonçant dans le même temps une diminution de l'effectif du personnel...

**Sur le PIS :** "afin que les salariés de l'AREAS n'aient pas à subir de votre disfonctionnement dans le cadre de la procédure d'information, consultation, les élus du CCE acceptent d'émettre un avis favorable au motif que les salariés ont une augmentation salariale significative avec l'application des dispositions de la CC66. Néanmoins les élus rappellent que l'employeur ne peut prendre et mettre en œuvre aucune décision relative à la fusion absorption de l'AREAS par la Sauvegarde du Nord avant la consultation de CHSCT du pôle d'inclusion sociale. De plus les élus(es) unanimement n'acceptent pas le ton employé et demandent à l'employeur de ne pas faire obstacle à la possibilité qu'est faite aux salariés d'être accompagnés lors du 1<sup>er</sup> entretien". Délibération votée à l'unanimité des votants

**Sur le pôle médico social :** l'employeur a présenté en CE les calendriers de fermeture/ouverture de tous les services du pôle, le salarié n'aura donc plus le choix de certains de ses congés ? Que font les salariés qui n'ont pas assez de congés pour couvrir la période de fermeture de leur lieu de travail ?



### Info du droit..Droit aux infos !

#### Art 21 de la convention collective 66

" Le repos hebdomadaire est fixé à 2 jours dont au moins 1 jour et demi consécutif et au moins 2 dimanches pour 4 semaines. Toutefois, pour les personnels éducatifs ou soignant prenant en charge les usagers et subissant les anomalies du rythme de travail, la durée du repos hebdomadaire est portée à 2 jours et demi, dont au minimum 2 dimanches pour 4 semaines. "

**Dans la pratique ...** Les salariés en modulation de type 2 bénéficient de 2 jours et demi de repos hebdomadaire par semaine ! Le salarié en congés durant la semaine bénéficie de 2 jours de repos hebdomadaire.

**A la semi autonomie de Marcq en Baroeul (PMS) :** A la grande surprise du CHSCT, l'employeur a procédé à la fermeture des locaux pendant 2 semaines pour un problème de sécurité de la porte d'entrée qui avait été sécurisée par une entreprise spécialisée en juillet. L'équipe et les jeunes ont été « transférés » dans une salle de réunion des locaux du Pré Catelan à La Madeleine avec des conditions délicates ; soirées avec les jeunes dans la salle de réunion, multiplication des conduites pour maintenir les projets des jeunes hébergés chez eux... L'équipe a retrouvé ses locaux le 7 octobre 2012. La porte est toujours en attente de changement.

## Actualités sociales

Source : revue de presse Apex septembre 2012

### SANTE

- Des économies déjà importantes pour les hôpitaux
- Hôpital: les syndicats vigilants sur la concertation lancée par le ministre
- Une mission et un "pacte de confiance" pour l'hôpital public
- Le gouvernement veut relancer le dialogue à l'hôpital
- Palmarès des hôpitaux français: Toulouse et Lille en tête
- Faire payer les riches étrangers à l'hôpital, un projet pas si consensuel

### SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

- Campagne budgétaire 2012 du secteur addictologie
- La "saisonnalité" de l'hébergement d'urgence bientôt remise en cause ?
- La politique du "logement d'abord" a amplifié les difficultés des structures d'hébergement d'urgence

- Logement : le gouvernement va remplacer le dispositif Scellier
- HLM : pas de doublement des subventions pour les bailleurs sociaux

### DIVERS

- Révision de la CC 51 : la recommandation patronale de la FEHAP relance le bras de fer
- CC 51 : le blocage encore et toujours !
- Jean-Pierre Delfino devient directeur général d'Unifaf
- Le nouveau délit de harcèlement sexuel
- Salariés protégés : une importante circulaire fait le point

### FORMATION

- Formations 2012 pour les représentants du personnel
- Préparer la NAO sur les salaires Conférence 18 octobre 2012

### SANTE

- Des économies déjà importantes pour les hôpitaux

Revue disponible à la demande sur [cgt.adnsea@gmail.com](mailto:cgt.adnsea@gmail.com)

## Vos interlocuteurs CGT ADNSEA dans les instances

### CE PPE

IFD Lambersart : Frédéric Boudin, Marc normand, Sabine Dillies, Isabelle Vanneste, Marie-laure Goxe, Sophie Legrand  
CA Phalempin : Patrick delain  
Jean-Marie Duriez, délégué syndical

### CE PMS

ITEP Lambersart : Sandrine Broux  
ITEP Tressin : Laurent Daumers

Dominique Lenglar, Représentante syndicale (Binet)  
Edouard Chambre, délégué syndical (Marcq en Baroeul)

### CE PIS

Dispositif Douaisis : Jean-François Dailliez, Christine Borkowski

### CE ADDICTOLOGIE SIEGE : Pas d' élu

CCE : Marie-Laure Goxe, Laurent Daumers, Christine Borkowski, Isabelle Vanneste, DSC

CHSCT Dispositif Enfance : Frédéric Boudin, Nancy Przybyłek

CHSCT CMPP/CAMSP/IME : Monique Capelle

CHSCT des ITEP : Sandrine Broux

## Quoi de neuf à la C'gette ?

La CGT ADNSEA s'est réunie en congrès le 1er octobre. Cette rencontre, riche en échanges, a été l'occasion de rediscuter des rôles de chacun et de préparer les grandes actions à venir, tout cela orchestrée par la prestation remarquable de Jean-François Dailliez dans l'animation de cette réunion. La CGT accueille donc une nouvelle commission exécutive avec Isabelle Vanneste, DSC (06 20 73 37 99), Laurent Daumers, secrétaire général, Dominique Lenglar, trésorier et secrétaire générale adjointe, Edouard Chambre, trésorier adjoint, Nancy Przybyłek, communication, Jean-François Dailliez, Josiane Lefranc, Olivier David, Jean-Pierre Delanoy, Frédéric Boudin.

## Agenda

Les prochaines négociations Sauvegarde auront lieu courant décembre et porteront sur la GPEC, les RPS.

**Les prochains CCE :** 23/10/12, 20/11/12, 18/12/12

**Les prochains CE (tous pôles) :** les 18/10, 15/11, 13/12/12

**Les prochains CHSCT :**

- CHSCT Dispositif Enfance PPE, le 28/11/12
- CHSCT commun PPE, le 24/10/12 (hébergement disséminé, RPS, pénibilité), 20/11/12, 10/12/12
- CHSCT du dispositif des ITEP, le 22/11/12
- CHSCT cmpp/petite enfance,

Les négociations Sauvegarde/Adssead sur IUES : 26/10/12, 16/11/12, 21/12/12

### Extrait de la délibération du CCE du 23/10/12 relative à l'analyse annuelle des comptes et du rapport APEX :

"Nous considérons que la stratégie d'évolution du périmètre d'intervention de l'Association pourrait **aboutir à une crise de croissance de l'Association** pour peu qu'elle soit mise en œuvre trop rapidement et sans prendre en compte **les pratiques professionnelles collectives des salariés et l'éthique à partir desquelles elles sont fondées.**

Alors que s'achève une réorganisation lourde et une remise à niveau au plan économique et financier de l'Association, **nombreux sont les salariés qui ne trouvent plus de sens à leur travail** et sont confrontés à des situations professionnelles de plus en plus tendues tant entre les salariés et les usagers que les salariés entre eux. (...)

Les élus du CCE émettent des réserves sur les projets de partenariat mis en œuvre par l'Association **car ils présentent un risque potentiel de mettre directement en faillite le cadre de travail des professionnels** et par la même de mettre en danger les publics qui nous sont confiés.

**=C'est au travail social de définir quels doivent être les besoins gestionnaires.**

La logique gestionnaire ne doit pas prendre le pas sur le travail social au risque de perdre le sens de nos missions."

Volée à l'unanimité des 11 votants

### Extrait de la délibération du CCE du 23/10/12 relative au projet de partenariat entre La Sauvegarde du Nord et l'ADSSEAD :

"(...) Considérant le projet de siège commun entre les sièges de l'ADSSEAD et de la Sauvegarde du Nord qui se traduirait par une mutualisation de l'ensemble des fonctions supports des sièges, (...) placé sous l'autorité du DG de la Sauvegarde du Nord, (...) le PPE commun serait placé sous la direction du DG de l'ADSSEAD, (...) la création de ce pôle aurait des conséquences directes sur l'organisation de l'ensemble des ressources administratives et de gestion de ce pôle, servira de base à la négociation d'un futur CPOM avec le département du Nord, (...) la principale conséquence de la création de ce pôle commun sera de mettre en œuvre une articulation des services AEMO de l'ADSSEAD et les MECS de la Sauvegarde du Nord sur la base d'une déclinaison territoriale, alors que les MECS sont organisées sur la base d'établissements autorisés et habilités au sein d'un pôle d'activité, (...) que ce projet de territorialisation et de synergie entre les services AEMO/MECS va modifier les organigrammes et le périmètre des établissements du PPE et risque d'avoir des conséquences significatives sur les conditions d'exercices des missions confiées aux salariés de ce pôle, (...) l'ensemble de ces éléments constitue la base d'une restructuration d'ampleur de la Sauvegarde du Nord, notamment de son PPE, (...) que la restructuration précède une opération de Fusion Absorption entre l'ADSSEAD et la Sauvegarde et constitue en préalable une Unité Economique et Sociale entre l'ADSSEAD et la Sauvegarde du Nord. (...) Les élus (es) du CCE saisissent les CHSCT du PPE pour que ceux-ci votent sur l'opportunité de mettre en œuvre une expertise relative aux conséquences de ce projet de restructuration qui précède une opération de Fusion - Absorption et d'autre étudient le périmètre de cette restructuration. S'ils considèrent que cette restructuration dépasse leur périmètre, de confier le suivi de cette expertise à une Instance de coordination des CHSCT dont les modalités, les prérogatives et sa composition seraient définis par le CCE".

Délibération votée à l'unanimité des votants.